

Le 19 septembre 2023

DESTINATAIRES : Partenaire de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance

Bonjour,

Le 26 juin 2023, Santé Manitoba a déclaré une éclosion de coqueluche dans la région de Southern Health-Santé Sud. Au 18 septembre 2023, 283 cas confirmés ou probables ont été déclarés à Santé Manitoba depuis janvier 2023, dont 272 par la région de Southern Health-Santé Sud.

La coqueluche est une maladie hautement contagieuse pouvant être prévenue par un vaccin. Elle est causée par des bactéries qui se propagent par les gouttelettes respiratoires dispersées dans l'air par la toux ou l'éternuement. Elle est la plus contagieuse pendant les stades initiaux de la maladie. Les symptômes se manifestent généralement entre sept et dix jours après l'exposition.

La maladie commence souvent par la fièvre légère, l'écoulement nasal et la toux. Elle peut engendrer des quintes de toux graves qui peuvent durer d'une à dix semaines. Les quintes de toux peuvent causer des difficultés respiratoires, l'étouffement et des vomissements. Les nourrissons peuvent également avoir des difficultés à se nourrir.

La coqueluche peut affecter les gens de tous âges, mais les nourrissons âgés d'un an ou moins sont les plus à risque de complications graves, y compris les arrêts respiratoires, la pneumonie, les crises d'épilepsie, les œdèmes cérébraux et la mort. Les personnes enceintes au troisième trimestre de leur grossesse sont également à risque élevé.

Les responsables de la santé publique reconnaissent que la pandémie de COVID-19 a interrompu les soins de santé routiniers, y compris les vaccinations. Les vaccins qui protègent contre la coqueluche font partie du calendrier des vaccinations recommandées pour les enfants ainsi que du calendrier des vaccinations administrées à l'école. Les enfants devraient se faire vacciner à l'âge de deux mois, de quatre mois, de six mois et de 18 mois, ensuite entre quatre et six ans et en classe de 8^e ou de 9^e année.

Vous trouverez le calendrier des vaccinations recommandées à :
www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/schedules.html

Veuillez passer en revue les fiches de renseignements ci-dessous et les transmettre au personnel, aux parents, aux tuteurs et aux élèves de votre école, au besoin :

- manitoba.ca/health/publichealth/factsheets/daptphib.pdf
- manitoba.ca/health/publichealth/factsheets/tdapipv.pdf

Les pratiques adéquates d'hygiène respiratoire et de lavage des mains, ainsi que les routines de nettoyage et de désinfection sont également des façons importantes d'éviter la propagation de l'infection. Nous vous encourageons fortement à continuer à pratiquer et à favoriser la prévention et le contrôle des infections, y compris la communication de messages appropriés à l'âge sur les pratiques de lavage des mains et d'hygiène respiratoire.

Rappelez-vous qu'il est important de :

- communiquer des renseignements aux parents concernant les symptômes à surveiller chez leur enfant;
- demander aux parents et au personnel de vérifier que leur fiche d'immunisation est à jour pour toutes les doses recommandées de vaccin contre la coqueluche et d'en parler avec leur fournisseur de soins de santé principal, le cas échéant;
- faire partager les calendriers des vaccinations recommandées de Santé Manitoba www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/schedules.fr.html;
- travailler avec les autorités de la santé publique pour informer les familles et le personnel s'il y a un cas diagnostiqué de coqueluche dans votre école;
- si un enfant ou un membre du personnel dans votre école présente des symptômes d'une maladie respiratoire, il est important de suivre les directives et les politiques de votre école. Limiter l'exposition à autrui peut réduire la propagation d'une maladie respiratoire. On peut offrir un masque aux personnes malades comme mesure additionnelle pour prévenir l'exposition éventuelle aux autres jusqu'à ce qu'elle puisse quitter l'école.

Toute personne présentant des symptômes de la coqueluche devrait communiquer avec leur fournisseur de soins de santé. Les personnes contaminées peuvent se faire prescrire des antibiotiques et devraient rester à la maison et éviter des contacts étroits avec les autres jusqu'à la fin du traitement. Ainsi, vous pouvez aider à empêcher que l'infection se propage davantage. Il se peut que les contacts d'un cas de coqueluche se fassent également prescrire des antibiotiques pour les empêcher de développer la maladie.

Pour de plus amples renseignements concernant la coqueluche ou les vaccinations, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé principal ou avec une infirmière ou un infirmier hygiéniste, appelez Health Links-Info Santé à 204 788-8200 ou 1 888 315-9257 (sans frais), ou visitez le site Web de Santé Manitoba à www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/pertussis.fr.html.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur,

La médecin-hygiéniste,

Original signé par

Original signé par

Richard Baydack
Lutte contre les maladies
transmissibles

D^{re} Natalie Casclang, MD, CCFP, FRCPC
Population et santé publique